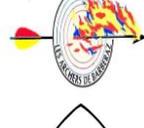




Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Savoie

Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire du 22/11/2024



Présents :

Philippe Guelpa-Bonaro, Dominique Papin, Freddy Justet, Emmanuel Lecuyer, Emmanuel Perrin, Melissa Dias, Stéphane Ghidini, Mickael Payen, Guy Villiot, Thierry Lherminier, Christiane Gerani, Jean-Louis Jannot, Laurence Cuzzolin, Stefan Koumanov, Jean-Paul Charnay, Patrick Gilbert, Francis Boudet, Philippe Guignard, Jean-Daniel Chalot, Ingeborg de Grothuss, Elwin Combet, Stéphane Dumax-Baudron, Dino Mariscalco, Catherine Lapostolle, Sylvain Renard, Thérèse Pellissier, Justin Servais, Marianne Lizzardi, Marie-Christine Vidoni, Stéphanie Combet.

Clubs représentés : Les 12 clubs affiliés 2025 étaient représentés.

Début de la séance 20h00

Rapport Moral du Président :

En préliminaire, je remarque que tous les clubs sont représentés et remercie tous les représentants ainsi que les adhérents qui les accompagnés. L'AG n'est pas seulement ouverte aux Présidents ou représentants, tous les adhérents sont les bienvenus. Je souhaite également la bienvenue au nouveau club qui s'est ouvert à Cognin : Objectif Cible Académie représenté par Marianne Lizzardi.

Je regrette que 2 clubs ne soient plus affiliés : Moûtiers et Aime.

Un temps très court s'est écoulé depuis la précédente AG de juin 2024, mais il y avait pas mal de choses à dire sur le plan sportif et financier.

Depuis juillet, il y a eu la mise en place d'un Pôle Jeunes avec comme BE Emmanuel Lecuyer (pour la saison hivernale pour tous puis estivale pour le « Parcours ») ainsi que Marianne Lizzardi (pour la saison estivale des candidats « Cibles J'ai été très agréablement surpris par le nombre de candidats : 17 jeunes, il y avait donc une véritable attente sur ce point. Je laisse la parole à Emmanuel Lecuyer pour détailler le programme (fiche suivi individuel pour relation entre jeune-BE-entraîneur club).

Un t-shirt spécifique Pôle est prévu afin de valoriser le groupe, à porter en concours mais pas sur le podium. Je soumets l'idée aux présidents : la majorité a une préférence pour un patch.

Un concours pour un nouveau logo du CD avait été lancé car l'ancien était trop proche de celui de la Haute Savoie. Ce concours primé a obtenu un franc succès puisque pas moins de 21 projets ont été proposés. Le CA a fait son choix parmi ces projets présentés anonymement : c'est celui de Stéphane Ghidini qui a eu la majorité.

Projet futur : outre la poursuite du Pôle, il est envisagé un « défi Savoyard » en 2026 (le nom n'est pas fixé) qui serait un concours régional par équipe 4 armes et mixte sur des cibles 3D - Nature - Campagne - TAE - Salle- Beursault afin de représenter toutes les disciplines. Les bénéficiaires serviraient à combler les baisses de subvention.



Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Savoie

Je rendrai visite à tous les clubs, ne pas hésiter à me faire remonter toutes les questions et attentes.

Vote du Rapport moral : voté à l'unanimité.

Rapport Commission Sportive :

Pôle Jeunes : 17 jeunes suivent le Pôle. Ils sont très motivés. Les clubs représentés sont Aix-les Bains, Albertville, Argentine, Barberaz, Bourget-du-Lac, Bourg-St-Maurice. Un patch sera créé ainsi qu'un t-shirt pour des événements spécifiques.

Le prochain regroupement se fera sur Albertville le samedi 14/12/24 de 13h à 17h.

Stages adultes : ½ journée

Parcours : 30/11 – 25/01 – 22/02 – 29/03

Cibles : 19/04 – 10 ou 17/05 – 14/06

Possibilité pour les plus assidus de se joindre au Pôle au printemps.



Suite à une remarque d'un club, éviter de programmer un stage un WE de concours. Cela pénalisent les archers du club qui ne peuvent pas participer et/ou aider leur club.

Nombre de licenciés : 619 au 22/11/24 soit 56 de plus que l'année précédente à la même période, et les chiffres vont encore progresser.

Affiliation : un nouveau club : Objectif Cible Académie à Cognin.

Résultats sportifs depuis la dernière AG :

CF Elite TAE à Riom : 2 archers de Chambéry

CF 3D à Marchaux-Chaufontaine : 38 archers :

Albertville : Thierry Lherminier 1° S3AD -Virginie Betti : 3°S2TL

Argentine

Barberaz : Catherine Rubod 2° S2BB

Le Bourget-du-Lac : Melissa Dias 2° S1AD

Boug-St-Maurice : Tiago Dos Santos 1° U13BB – Vincent Rius 1° S2AD

CF TAE St Avertin : 4 archers :

Aix-les-Bains : 1° Catherine Goitschel S3CO

Chambéry

Albertville

CF Campagne à St Pierre de Chartreuse: 3 archers + 2 en Elite

Barberaz : 2 en Elite

Albertville : Thierry Lherminier 3° S3AD

Aix-les-Bains

Barberaz

CF par Equipe de club et double mixte à Ardin :

Albertville : 1 éq F et 1 éq H / 1 double mixte TL

Bourget-du-Lac : 1 éq F

Bourg-St-Maurice : 1 éq H



Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Savoie

Rapport Commission Arbitrage :

Cette année 2023-2024 les arbitres savoyards ont officiés sur toutes les compétitions savoyardes mais aussi régionales et nationales. Le rassemblement des arbitres 73-74 s'est déroulé sur Annecy, ce sera donc en Savoie pour 2025, la date étant fixée au 09/03/25.

Je le répète souvent mais le corps arbitral savoyard se porte bien. Les arbitres sont en première ligne lors des modifications de règlement. Aux arbitres de diffuser au bon moment ces modifications à leurs archers du club. D'où l'importance d'un arbitre par club. De même que les arbitres se doivent d'être à jour et de s'intéresser aux changements des règles, je demande aux archers d'être à l'écoute autrement que sur Facebook de ces changements et diverses modifications. Je n'accepte pas les conflits entre archer/arbitre. La bienséance doit rester de mise. Pas d'insulte ni de menace, souvent lancée sur le coup de l'émotion.

Bonne nouvelle, deux nouveaux arbitres intègrent officiellement le groupe, bienvenue à JPP et Ingeborg. La formation de Clément de St Alban commence également.

J'encourage les clubs ne disposant pas d'arbitre mais aussi les autres à mobiliser les bénévoles sur ce poste. Si tant cela est possible.

Avec Michel nous sommes disponibles pour répondre à vos demandes.

Je vous salue.

Rapport Commission Label :

Cette année 1 club a rempli toutes les conditions, le dossier a été validé. Un autre club a rempli les conditions en retard, il devra être représenté l'année prochaine.

Rapport financier :

Compte de Résultat du 01/01 au 31/08/24

L'exercice 2024 est particulier,

d'une part en raison du remplacement complet de l'équipe dirigeante pendant l'exercice,

d'autre part en raison de la modification de la période de l'exercice.

Quitus a été donné à la trésorière en poste lors de l'assemblée générale du 27 juin 2024. Cependant le rapport financier qui vous est présenté porte sur la totalité de l'exercice comptable 2024.

La période des exercices comptables est modifiée pour être calée sur les saisons sportives, soit du 1^{er} septembre au 31 août de chaque année. En conséquence, l'exercice 2024 est réduit à une période de 9 mois, du 1^{er} janvier 2024 au 31 août 2024.

Le total des produits est de **6 393,00 €**

Le total des charges est de **6 224,62 €**

Les comptes présentés du 1er janvier 2024 au 31 août 2024 laissent apparaître un résultat bénéficiaire s'élevant à **168,38 €**.

Il faut noter que sur la période de l'exercice il y a eu peu de réversion pour les licences des archers de Savoie. De même, un certain nombre d'achats et d'actions ne seront réalisés que sur le prochain exercice.



Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Savoie

Nos disponibilités au 31 août 2024 étaient de **9 259,22 € sur le compte bancaire Banque de Savoie** et de **23 717,15 € sur le compte Livret A Banque de Savoie** soit un **total de 32 976,37 €**

	Réalisés N	A venir N	Réalisés N-1
CHARGES			
60 – ACHATS	-683,45	0,00	-1 802,28
606 - Achat de matériel et fournitures			
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement			
6064 - Fournitures administratives			-86,83
6068 - Autres matières et fournitures	-683,45		-1 715,45
62 – Autres services extérieurs	-4 216,17	0,00	-11 920,54
622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-1 938,00		-6 227,96
623 - Publicité	-99,00		-915,00
625 - Déplacements, missions et réceptions			
6251 - Remboursements de déplacement			
62511 - Voyages et déplacements : transport	-496,60		
62512 - Voyages et déplacements : repas	-176,40		-320,50
62513 - Voyages et déplacement : hébergement	-90,20		
6256 - Missions			
62561 - Missions : manifestations sportives	-405,00		-1 320,00
62562 - Missions : manifestations promotionnelles			-2 250,00
62564 - Missions : formations archers			
62565 - Missions : formations arbitres			
62566 - Missions : formations labellisation			-150,00
Frais généraux			
6257 - Dépenses de restauration	-839,09		-436,40
626 - Frais postaux et de télécommunications	-15,48		-55,68
627 - Services bancaires	-6,40		-115,00
62811 - Concours divers : cotisations	-150,00		-130,00
65 – Autres charges de gestion courante	-400,00	-200,00	-985,00
658 - Charges diverses de gestion courante			
6581 – Primes championnats de France	-400,00	-200,00	-835,00
6582 - Cotisations externes versées			
6588 - Autres			-150,00
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	-1 125,00	0,00	0,00
689 - Reports en fonds dédiés			
6891- Reports en fonds dédiés			
6894- Reports en fonds dédiés sur subventions d'exploitation	-1 125,00		
TOTAL CHARGES	-6 224,62		-14 707,82



Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Savoie

	Réalisés N	A venir N	Réalisés N-1
PRODUITS			
70 – Vente de produits, prestations de services	1 265,00	0,00	3 480,00
706 - Prestations de services			
7064 - Participation stages	1 265,00		3 480,00
707 - Ventes de marchandises			
74 – Subventions	4 500,00	0,00	7 920,00
741 - Subventions de fonctionnement (à subdiviser par activité et/ou organisme financeur)			
7411 - Subventions de fonctionnement : ANS			3 420,00
7412 - Subventions de fonctionnement : Région			
7413 - Subventions de fonctionnement : Département	4 500,00		4 500,00
75 – Autres produits de gestion courante	628,00	0,00	4 924,00
754 - Dons reçus			
75622 - Cotisations externes perçues	338,00		4 924,00
7587 - Recettes diverses	290,00		
76 - Produits financiers	0,00	0,00	672,13
768 - Intérêts perçus			672,13
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00	0,00
789 - Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés			
7891 - Utilisation de fonds reportés			
7894 - Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
TOTAL PRODUITS	6 393,00		16 996,13
EXEDENT	168,38	0,00	2 288,31

Pour ce qui concerne les Charges :

60 - Achats : 683,45 €

Ce poste concerne principalement l'achat de tenues pour les arbitres.

62 - Autres services extérieurs : 4 216,17 €

Ce poste concerne principalement

- Des rémunérations des entraîneurs brevet d'état pour les stages pour 1 938 €

- Des frais de déplacement pour 763 €

- Des frais de mission

Manifestations sportive pour 405 €

Restauration, Assemblées Générales, réunions bureau et arbitres pour 839 €

65 - Autres charges de gestion courante : 400 €

Ce poste concerne les primes compétiteurs pour 400 € (dont 200 € à venir sur le prochain exercice

68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements : 1 125 €

Ce poste concerne un report sur le prochain exercice de fond perçus sur l'exercice actuel dans le cadre de la subvention départementale d'aide aux comités départementaux sportifs de la Savoie. La somme reportée correspond à 1/4 de la somme perçue.



Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Savoie

Pour ce qui concerne les Produits :

70 - Vente de produits, prestations de services : 1 265 €

Ce poste correspond aux participations des archers aux frais de stage cible et parcours.

74 - Subventions : 4 500 €

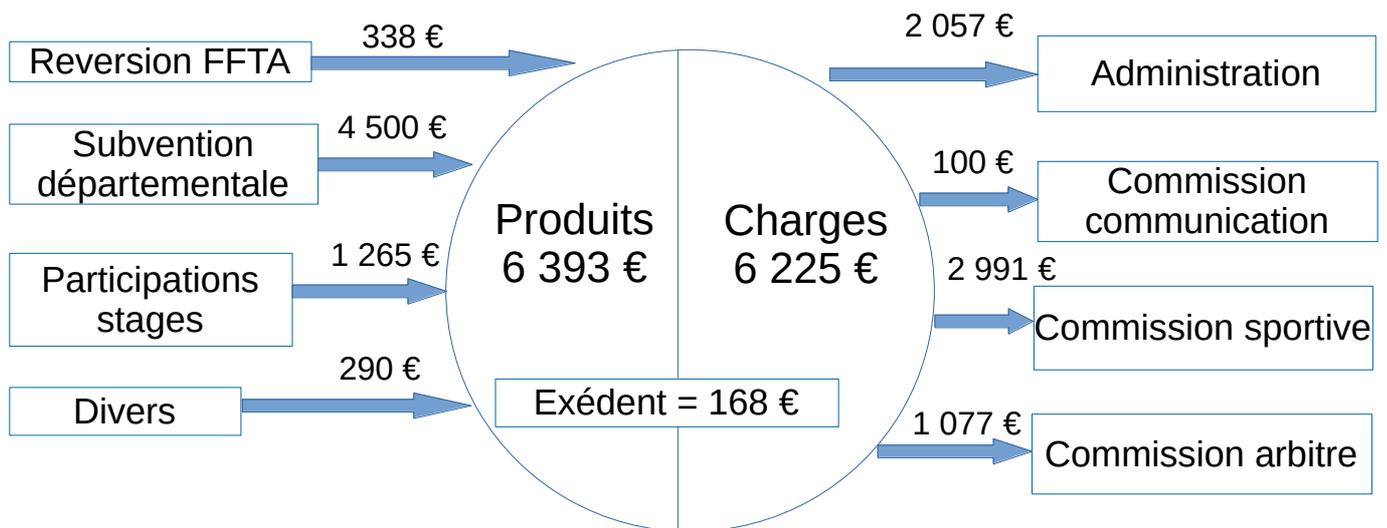
Ce poste correspond à la subvention départementale d'aide aux comités départementaux sportifs de la Savoie,

75 - Autres produits de gestion courante : 628,00 €

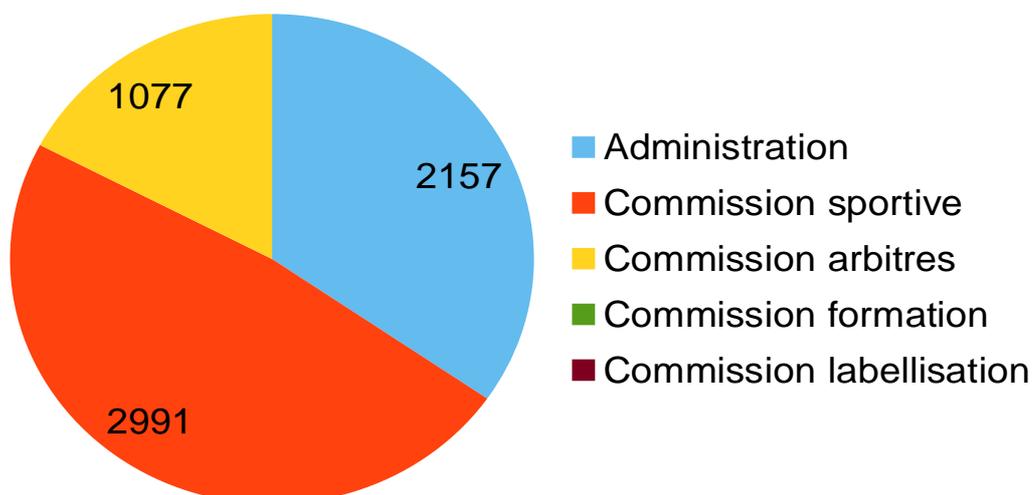
Ce poste correspond

- A la part départementale des cotisations fédérales versées par les archers pour 338 €,
- A des annulations de chèques non encaissés

Résultat 2024



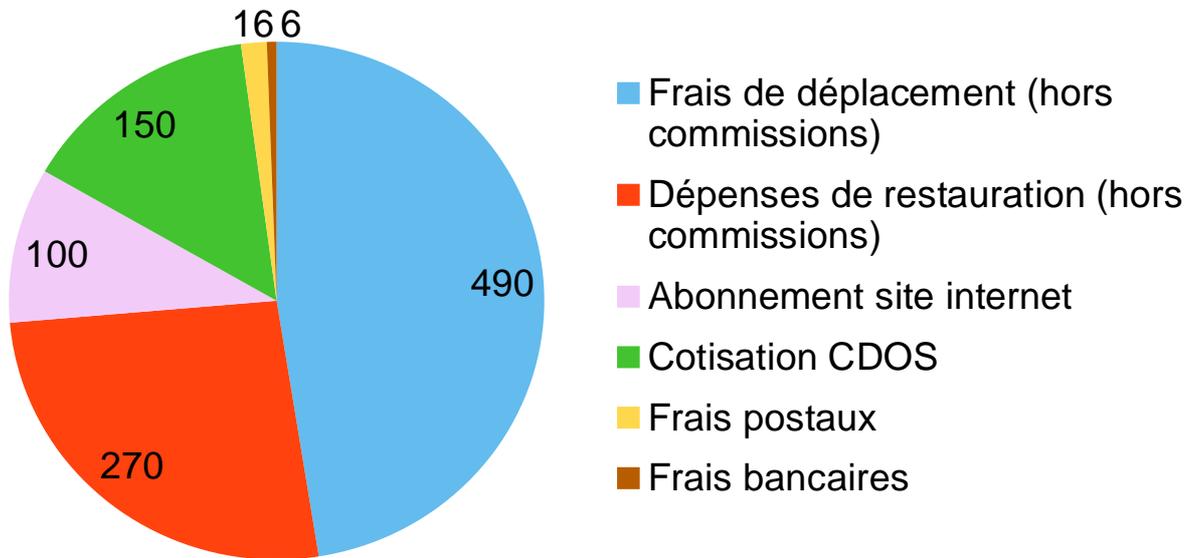
Résultat 2024 CHARGES



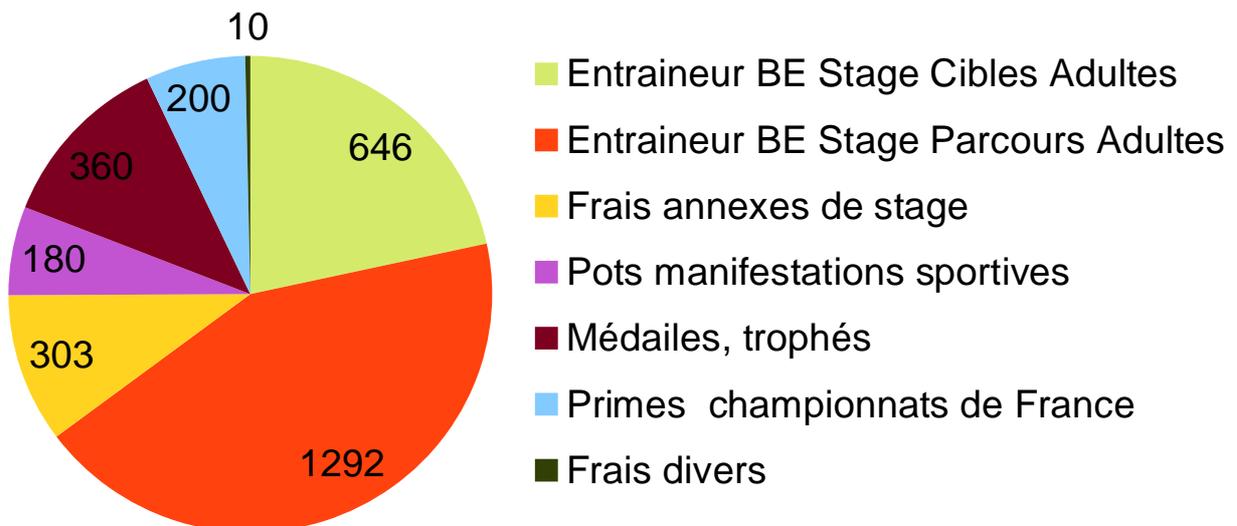


Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Savoie

Résultat 2024 Administration



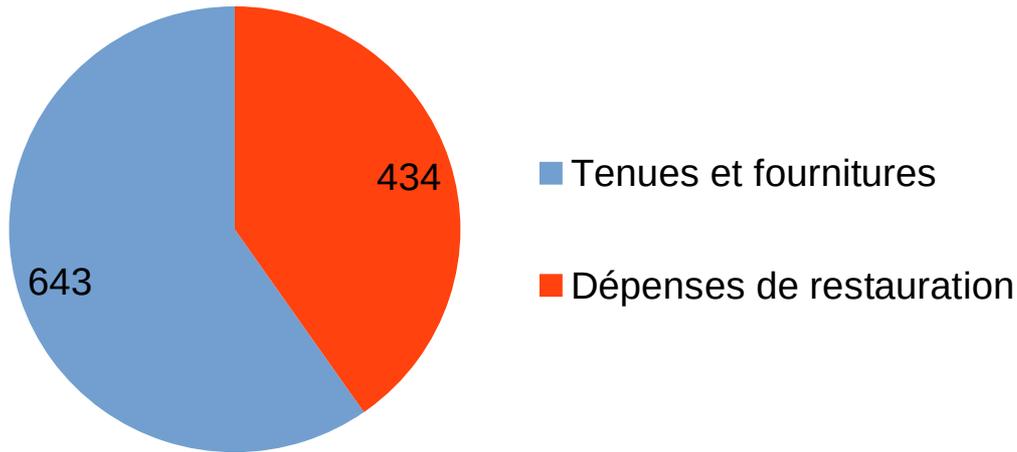
Résultat 2024 Commission sportive



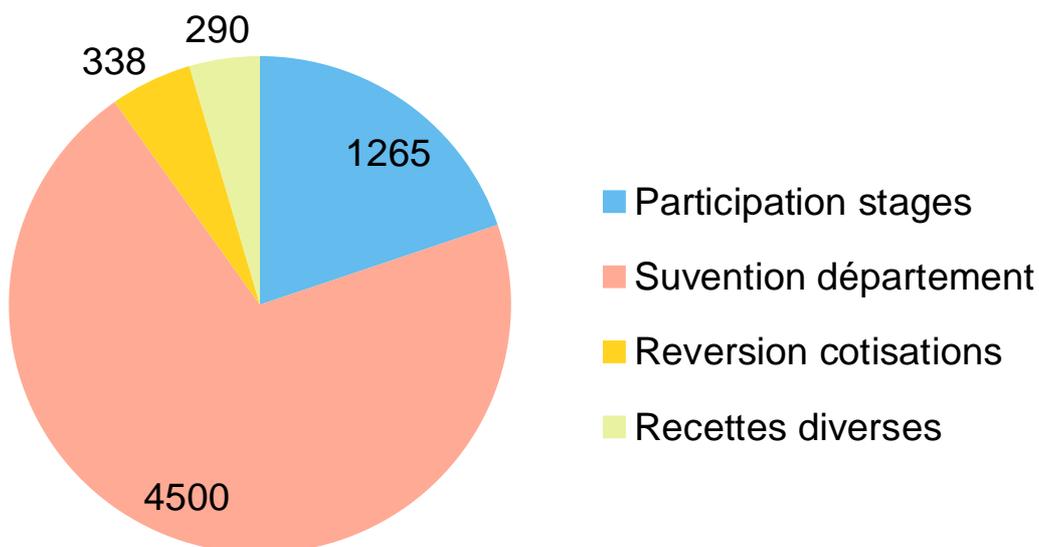


Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Savoie

Résultat 2024 Commission arbitres



Résultat 2024 PRODUITS





Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Savoie

Il est demandé à l'assemblée générale de se prononcer sur les résultats de l'exercice sur la période du 1^{er} janvier au 31 août 2024.

Vote Compte de résultat : voté à l'unanimité

Résultat :

Il est également demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer sur l'affectation du résultat excédentaire en report à nouveau

Report à nouveau :

La somme de **168,38 €** est allouée au report à nouveau sur l'exercice 2024-2025.

Report à nouveau : voté à l'unanimité

Budget prévisionnel : du 01/09/24 au 31/08/25

Le budget prévisionnel est présenté à l'équilibre avec **10 060 €** en charges et en produits.

Les charges 10 060 €

60 - Achats 1 390 €

remplacement télécommande et chargeurs des chronotirs = 650 €

fournitures administratives = 100 €

tenues et équipements arbitres = 640 €

62 - Autres services extérieurs 12 200 €

Honoraires des BE pour les stages = 7350 €

Site internet = 100 €

Frais de déplacement = 1675 €

Distinctions sportives = 100 €

Formations encadrants sportifs et dirigeants = 400 €

Formations arbitres, PSC1 et maintien à niveau = 1 050 €

Labellisation = 200 €

65 - Autres charges de gestion courante 2 470 €

Primes de participation aux championnats de France = 2 400 €

Licence médecin fédéral = 70 €

Les produits 10 060 €

70 - Ventes de produits fabriqués, de prestations de services et de marchandises

Participations aux frais de stage = 1 910 €

74 - Subventions 7 000 €

Aide aux comités départementaux sportif = 4 500 €

Agence Nationale du Sport = 2 500 €

75 - Autres produits de gestion courante 5 350 €

Reversion cotisations archers = 4 900 €

Remboursement de la moitié des frais de formation PSC1 des arbitres = 450 €

76 - Produits financiers 675 €

Intérêts perçus sur le Livret A

78 - Reprise de provisions 1 125 €

Part de subvention non utilisée sur l'exercice précédent



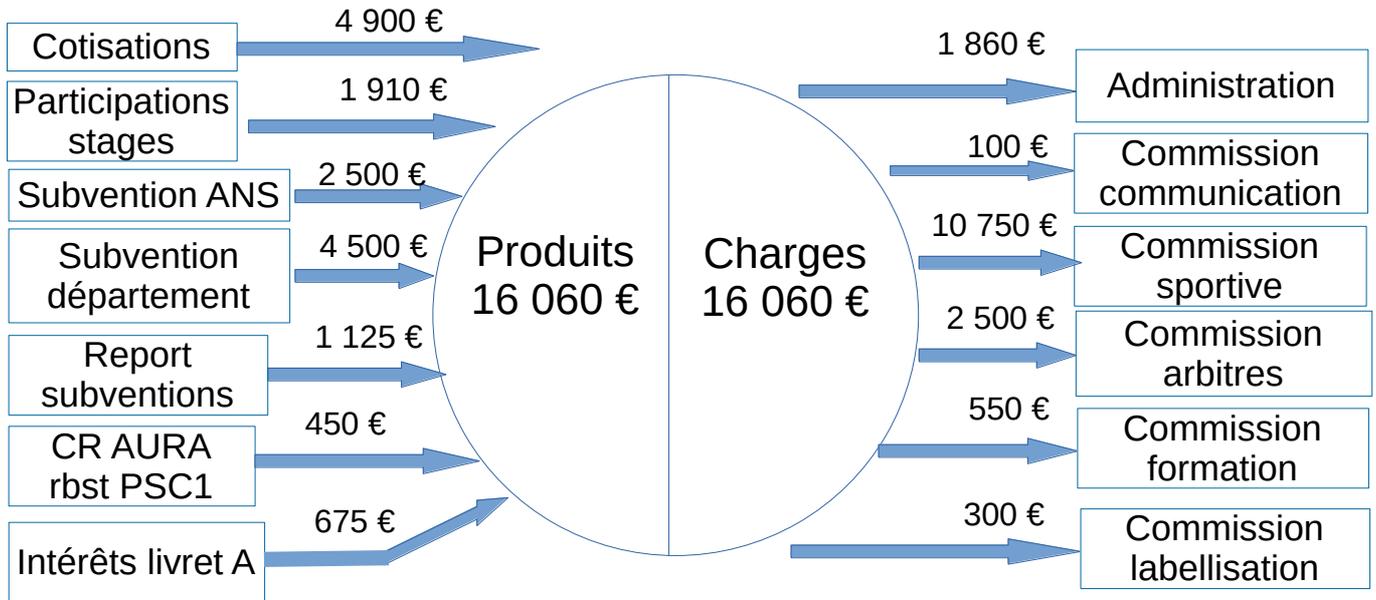
Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Savoie

CHARGES	
60 – ACHATS	-1 390,00
606 - Achat de matériel et fournitures	
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	-650,00
6064 - Fournitures administratives	-100,00
6068 - Autres matières et fournitures	-640,00
62 – Autres services extérieurs	-12 200,00
622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-7 350,00
623 - Publicité	-100,00
625 - Déplacements, missions et réceptions	
6251 - Remboursements de déplacement	
62511 - Voyages et déplacements : transport	-1 100,00
62512 - Voyages et déplacements : repas	-175,00
62513 - Voyages et déplacement : hébergement	-400,00
6256 - Missions	
62561 - Missions : manifestations sportives	-100,00
62562 - Missions : manifestations promotionnelles	
62564 - Missions : formations archers	-400,00
62565 - Missions : formations arbitres	-1 050,00
62566 - Missions : labelisation	-200,00
Frais généraux	
6257 – Dépenses de restauration	-900,00
626 - Frais postaux et de télécommunications	-20,00
627 - Services bancaires	-255,00
62811 - Concours divers : cotisations	-150,00
65 – Autres charges de gestion courante	-2 470,00
658 - Charges diverses de gestion courante	
6581 – Primes championnats de France	-2 400,00
6582 - Cotisations externes versées	
6588 - Autres	-70,00
TOTAL CHARGES	-16 060,00
PRODUITS	
70 – Vente de produits, prestations de services	1 910,00
706 - Prestations de services	
7064 - Participation stages	1 910,00
707 - Ventes de marchandises	
74 – Subventions	7 000,00
741 - Subventions de fonctionnement (à subdiviser par activité et/ou organisme financeur)	
7411 - Subventions de fonctionnement : ANS	2 500,00
7412 - Subventions de fonctionnement : Région	
7413 - Subventions de fonctionnement : Département	4 500,00
75 – Autres produits de gestion courante	5 350,00
75622 - Cotisations externes perçues	4 900,00
7587 - Recettes diverses	450,00
76 - Produits financiers	675,00
768 - Intérêts perçus	675,00
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 125,00
789 - Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés	
7891 - Utilisation de fonds reportés	
7894 - Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	1 125,00
TOTAL PRODUITS	16 060,00
EXEDENT	0,00

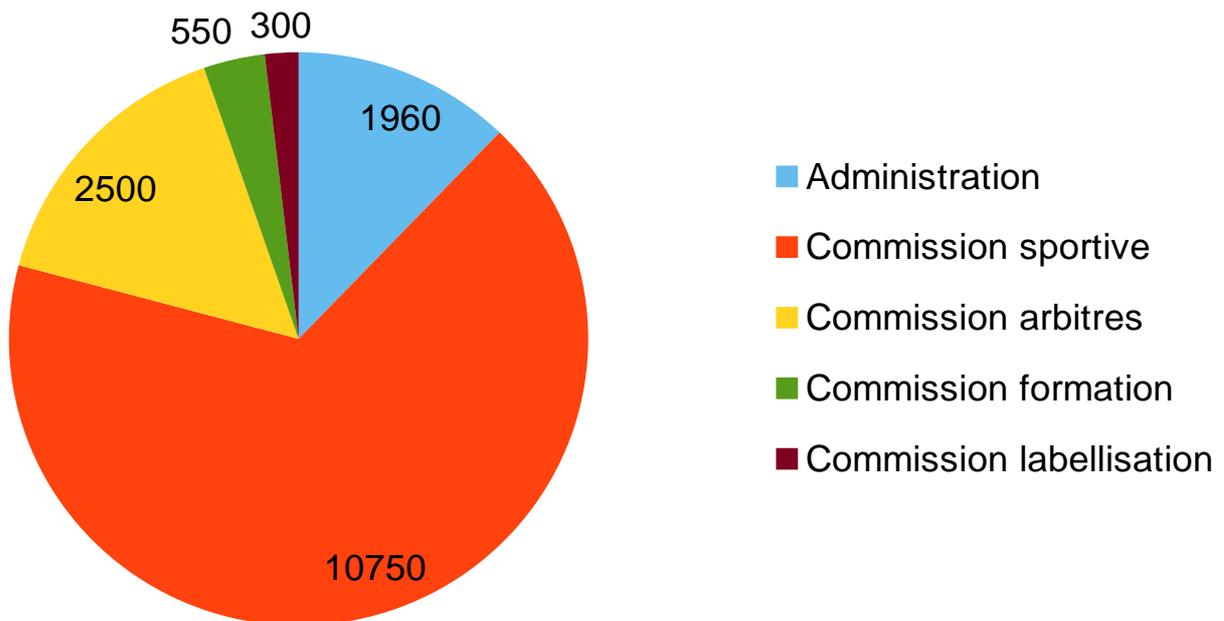


Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Savoie

Prévisionnel 2024-2025



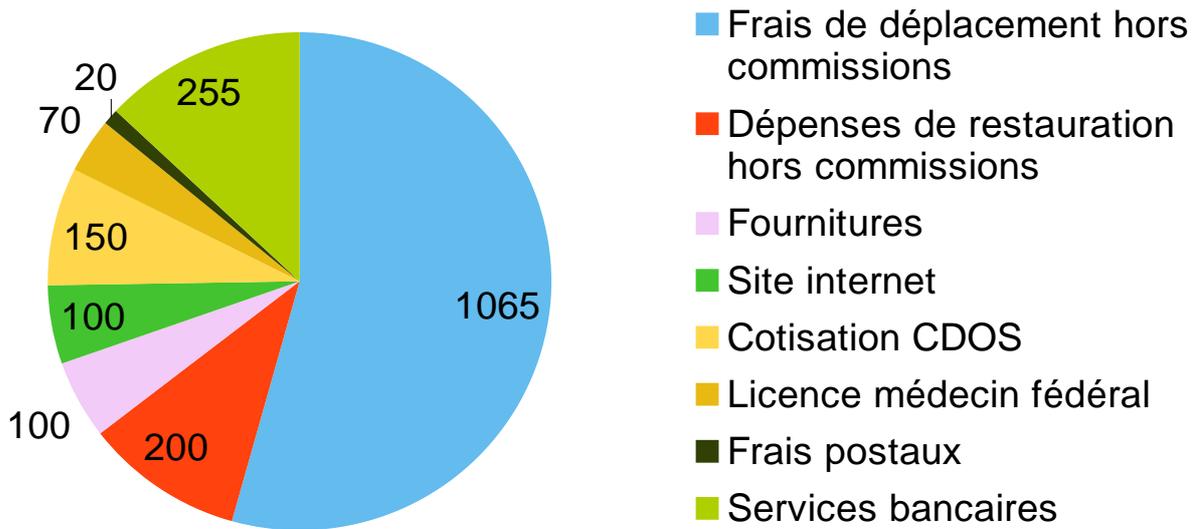
Prévisionnel 2024-2025 CHARGES



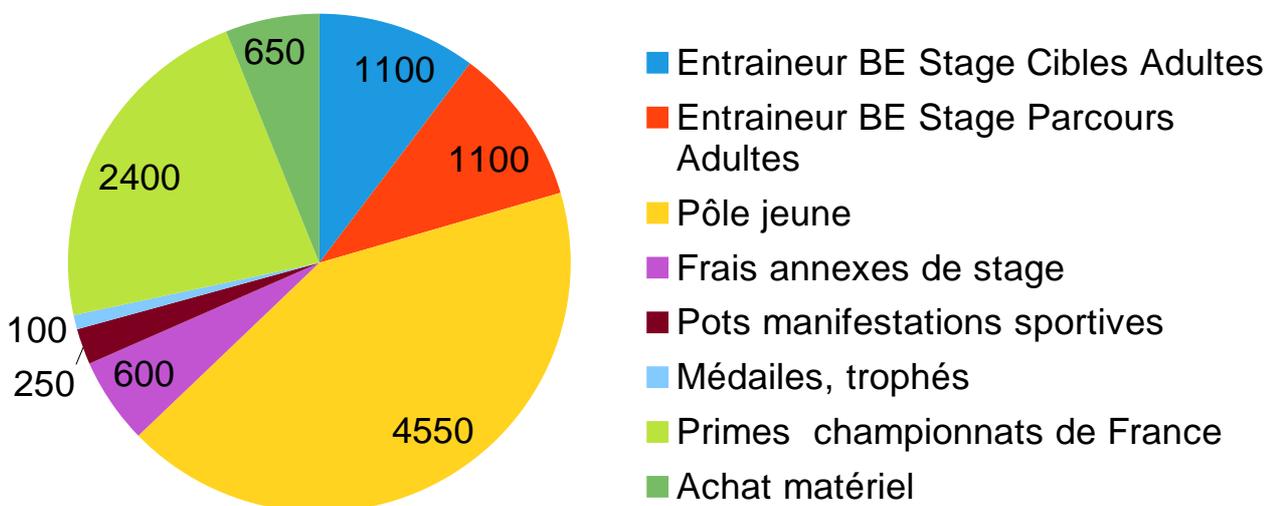


Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Savoie

Prévisionnel 2024-2025 Administration



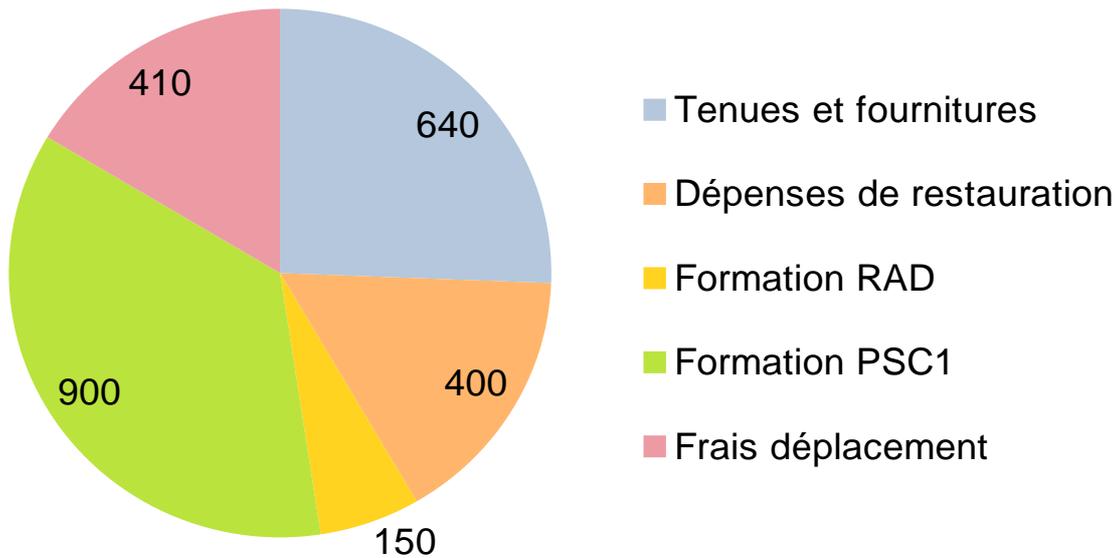
Prévisionnel 2024-2025 Commission sportive



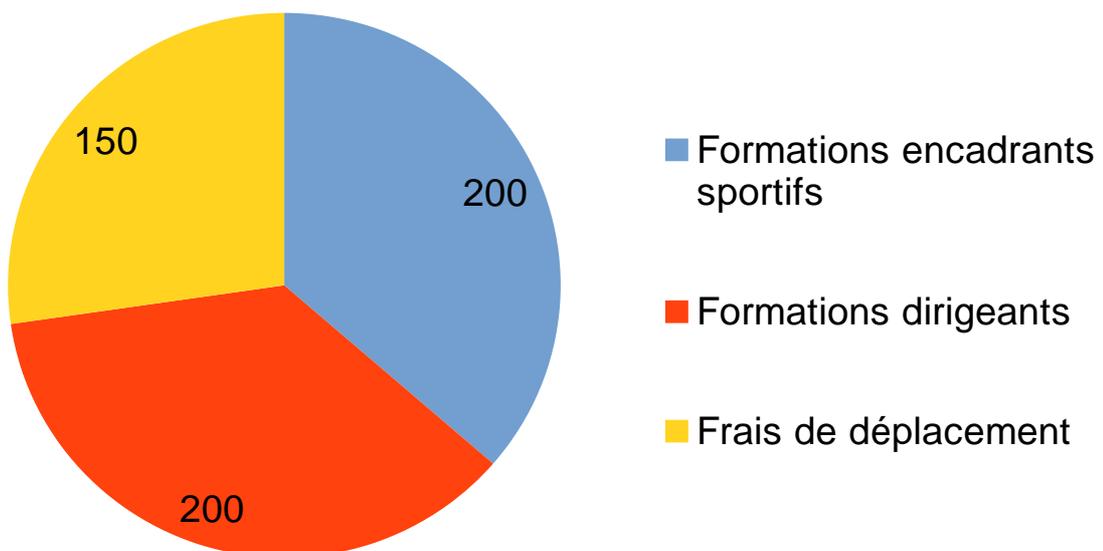


Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Savoie

Prévisionnel 2024-2025 Commission arbitres



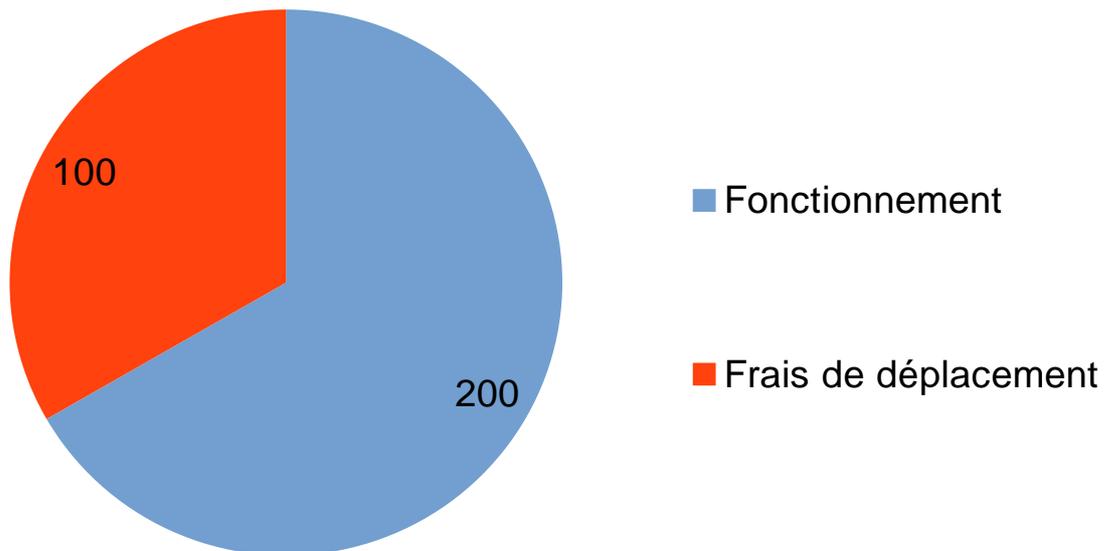
Prévisionnel 2024-2025 Commission formation



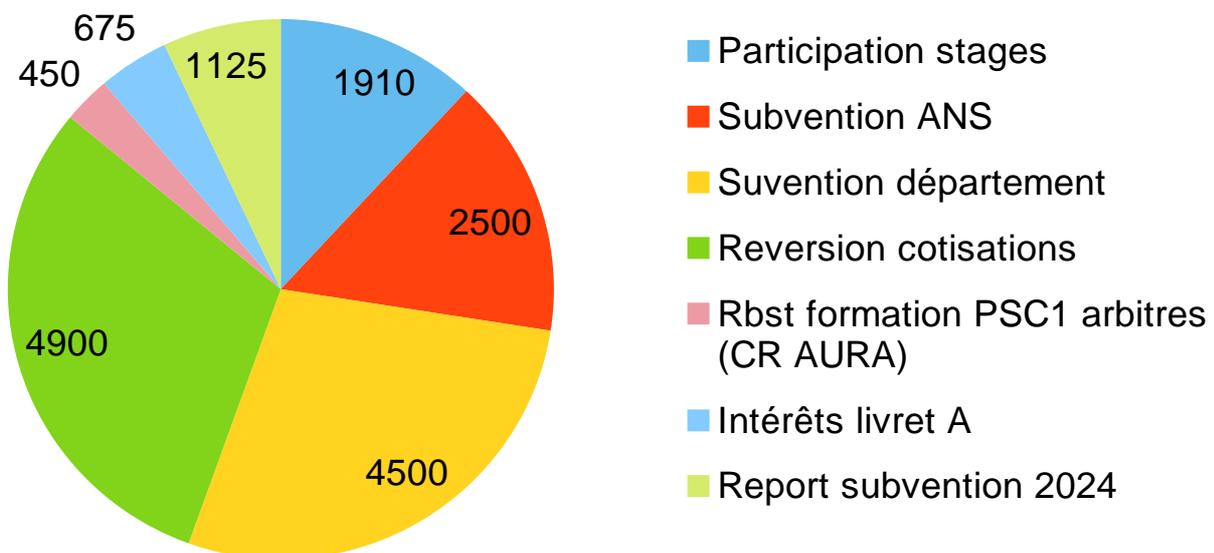


Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Savoie

Prévisionnel 2024-2025 Commission labellisation



Prévisionnel 2024-2025 PRODUITS





Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Savoie

Il est demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer sur le budget prévisionnel.

Vote du Budget prévisionnel : 11 POUR / 1 ABSTENTION

Montant de la cotisation départementale saison 2025-2026

Les représentants des clubs ont exprimé leur volonté de maintenir ce montant à la somme actuelle.

Vote pour le maintien de la cotisation départementale : voté à l'unanimité

Délégation au trésorier pour changer de Banque :

Vote pour changement de Banque : voté à l'unanimité

Résultat du concours du nouveau logo :

Ce concours primé avait été proposé à tous les adhérents, pas moins de 21 projets ont été déposés. Le secrétaire leur a attribué des numéros afin de garantir l'anonymat. Plusieurs projets ont retenu l'attention du CA et le choix a été difficile. Le projet gagnant est celui de Stéphane Ghidini. Le voici :



Il a été récompensé par un chèque de 80€.

Remise des distinctions

Plusieurs adhérents se sont vu être reconnus pour leur investissement dans leur club et dans leur sport. Les médailles d'or et d'argent de la FFTA ont été remises à l'échelon national ou régional. Les médailles de bronze et du Bénévole de la FFTA sont remises au niveau du CD.

Les nominés sont :

Dirigeants :

Philippe Cattaneo et Jean-Louis Jannot / Albertville

Guy Villiot / Argentine

Catherine Lapostolle / Barberaz

Entraîneurs :

Sylvain Renard / Barby

Arbitres :

Eric Perret / St Alban Leysse

Bénévoles :

Elwin Combet / Barby

Félicitations à toutes et tous.



Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Savoie

Questions diverses :

Il n'y avait pas de question posée. Hormis la remarque concernant les dates de stage chevauchant un concours qui a été traitée.

Le président lève la séance

Le Secrétaire

Le Président
PO le Secrétaire